



Philippe Portier Une approche intégrée du projet industriel

Philippe Portier est secrétaire national de la CFDT, responsable de la politique économique.

Si l'industrie aujourd'hui ne représente que quelque 10% de notre produit intérieur brut et de la population active, son poids est ailleurs car c'est elle qui assure plus de 80% de nos exportations et de notre recherche-développement. L'industrie assure ainsi les échanges extérieurs et porte à long terme la compétitivité. Nous avons donc besoin d'une industrie forte et les défis à relever sont ceux de la compétitivité, des compétences et de la connectivité. La stratégie industrielle passe donc par le développement de la formation, la transition numérique et énergétique. Ce qui nécessite des investissements massifs pour soutenir les changements de l'appareil productif et amortir les disparitions d'emplois en mutation. La CFDT a ainsi dénoncé les dernières privatisations ouvertes par la loi Pacte, rendant possible la cession des actifs d'Aéroport de Paris et de titres d'Engie notamment ; ce sont des entreprises qui

évoluent dans des secteurs stratégiques. La logique financière qui sous-tend ces projets est très claire : il s'agit de désendetter l'Etat et, à la marge, de financer un fond pour l'innovation de rupture. Nous avons alerté sur l'absence de stratégie et de vision industrielle.

La France doit trouver sa place entre les pays qui tirent la qualité vers le haut et ceux qui tirent les coûts vers le bas. Une identité à creuser à travers notamment une politique de filières dans un dialogue entre les branches professionnelles afin d'obtenir un diagnostic partagé sur les forces et faiblesses de notre industrie. C'est aussi au niveau des territoires que cela se joue. L'articulation entre filières et territoires, c'est anticiper sur les besoins d'accompagnement et de sécurisation des salariés et des sites industriels. On ne peut plus laisser un groupe décider de la fermeture d'une usine :





une vision territoriale, transversale, porte la mutation des sites. Depuis le congrès de Marseille en 2014, la CFDT a initié un travail de fond sur l'industrie, les services et les filières. Il convient de décliner cette approche dans les territoires, en assurant leur attractivité donc leur capacité à conserver une activité diversifiée. La CFDT développe une approche intégrée du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'évolution des compétences en articulant le niveau stratégique régional et le niveau opérationnel du bassin d'emploi.

Je citerais deux exemples d'engagement CFDT : Fos-sur-mer et autour de la centrale de Fessenheim. Le premier est le principal site industriel français, mêlant puissance économique (aciérie, terminal gazier, cimenterie, incinérateur, raffinerie) et un lourd passif polluant. L'Union régionale, la FGMM, la FCE et la FGTE, avec Syndex, ont élaboré un « contrat de transition écolo-

gique » permettant de mutualiser les ressources existantes et d'épauler une coopération entre les entreprises sur des projets innovants, moins polluants, et la mise en place de nouvelles activités. La transition écologique est créatrice d'emplois. *Idem* concernant le Grand Est où la CFDT – Union régionale, FCE – est engagée dans la mutation de la région vers une croissance plus verte, avec une industrie de pointe faiblement carbonée, et un dialogue social de qualité. Notre modèle productif se transforme et l'industrie illustre à la fois le besoin d'un engagement fort de l'Etat pour garantir des investissements de long terme, un dialogue entre parties prenantes le plus large possible, des entreprises de haute technologie aux acteurs territoriaux. La mue de notre industrie rappelle que la transition écologique, énergétique et technologique ne s'improvise pas.

Ph. P.

